

d'une grande banque d'affaires, qui au poste de lieutenant-colonel ou encore aux sommets de l'administration, continuant de susciter les gros titres de la une (on les qualifie volontiers d'hommes en herbe ou de

Boss en jupons). Cela démontre bien que certaines évolutions sont loin d'être véritablement entrées dans les mœurs.

Jean-Pascal Daloz

Les Toubou dans la guerre civile du Tchad

DANS son introduction à *Gens du roc et du sable : les Toubou*, C. Baroin me reproche d'avoir négligé un élément important dans mes analyses des raisons de la désunion des Toubou et de l'opposition Hissein Habré/Goukouni Oueddeï, l'un des facteurs qui a marqué l'histoire récente du Tchad. Elle dit plus particulièrement :

« Regrettons que l'auteur n'ait pas songé à invoquer ce trait culturel spécifiquement toubou (...) qu'est l'anarchie, car elle explique aisément l'absence, naturelle pour les Toubou, de politique unifiée » (1).

C. Baroin a en partie raison. Il est vrai que les Toubou appartiennent à la catégorie de ce que l'on appelle les « sociétés segmentaires », sociétés qui se distinguent par leur « anarchie » apparente et par l'absence de chefs aux pouvoirs clairement définis. De ce fait, les Toubou n'ont jamais été unis, ni en temps de paix, ni en temps de guerre, comme le montre, par exemple, l'histoire de la conquête

coloniale au début de ce siècle. Il est très probable aussi que cette anarchie traditionnelle déteint sur la situation d'aujourd'hui et que les divisions récentes au sein de l'ensemble toubou se nourrissent du modèle ancien. J'ai eu tort, en effet, de ne pas intégrer ces données à mon analyse.

Cependant, la situation est plus compliquée que ne le suggère C. Baroin, et il me semble que l'on ne puisse pas utiliser tel quel le modèle segmentaire traditionnel pour comprendre les réalités d'aujourd'hui. Dans ce modèle, tel qu'il a été décrit par E.E. Evans-Pritchard pour les Nuer, l'anarchie, en effet, est « bien tempérée » : chaque « tribu » se divise en segments primaires, qui, à leur tour, se divisent en segments secondaires, et ainsi de suite. Deux segments secondaires peuvent se faire la guerre, mais en cas d'attaque de la part des forces combinées d'un

(1) C. Baroin, « Introduction », in C. Baroin (éd.), *Gens du roc et du sable : les Toubou*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, pp. 22-23.

autre segment primaire, ils s'uniront en tant que segment primaire pour repousser l'adversaire. A leur tour, les segments primaires se réuniront en tant que « tribu » quand une tribu voisine se fera menaçante (2). La guerre (ou *feud*) répond donc à des règles très précises que l'on ne saurait transgresser. Telle était également la situation chez les Toubou où, comme l'affirme C. Baroin elle-même, la violence était « régie de façon très précise » (3) et où le vol de bétail, qui est à l'heure actuelle la forme la plus fréquente des défis à l'honneur, « est prohibé entre les membres du même clan » (4). Il s'agit donc, chez les Toubou aussi, d'une « anarchie ordonnée », selon les termes de M. Brandily (5).

Or, on ne retrouve point cet ordonnancement traditionnel, ce respect des règles, dans la violence qui déchire aujourd'hui la société toubou et le Tchad tout entier. Les protagonistes de la guerre civile actuelle n'obéissent point au modèle idéal des oppositions segmentaires, mais changent de camp allègrement et, surtout, s'allient avec n'importe qui. C'est ainsi que Goukouni Oueddeï, en 1980, s'appuie sur l'Arabe Ahmat Acyl et sur le Sudiste Kamougué, et fait même appel à l'aide libyenne, pour combattre son « frère gorane » Habré. Celui-ci, à son tour, se retrouve à la même époque, à la tête d'une coalition hétéroclite, comprenant ses frères du Borkou, mais aussi des éléments hadjérai, des factions bideyat-zaghawa, ainsi que des combattants du sud-ouest, le tout soutenu par le Soudan, l'Arabie saoudite, l'Égypte et les États-Unis. Nous sommes donc loin de l'anarchie « ordonnée » traditionnelle, pour verser carrément dans l'anarchie tout court, comme le suggère, mais de façon encore confuse,

R. Lemarchand. Cet auteur commence également par affirmer que le processus de la guerre civile tchadienne ne peut être compris sans se référer à la structure segmentaire de certaines sociétés locales, mais il ajoute un *caveat* :

« *Useful as it is as a heuristic tool, the segmental opposition can only provide limited clues as to the exact nature of the social realities covered by the term segment. If the case of Chad is any guide, genealogical segments are by no means the only conceivable focus of conflict and cooperation (...). Consanguinity, however defined, is obviously not the only relevant index of social solidarity* » (6).

R. Lemarchand introduit alors le concept de « factionnalisme » qui, d'après lui, rendrait mieux compte de la situation actuelle, mais il ne donne pas une définition précise de cette notion qui m'apparaît, du moins dans l'article cité ici, comme un terme trop vague et un peu fourre-tout. Il a néanmoins senti que la violence du passé et celle du présent ne sont pas tout à fait comparables. Pour ma part, j'irais plus loin, en suggérant que le modèle segmentaire traditionnel peut tout au plus servir de toile de fond pour comprendre la situation d'aujourd'hui, mais qu'il n'y a plus aucun lien direct.

(2) E.E. Evans-Pritchard, *The Nuer: A Description of the Modes of Livelihood and Political Institutions of a Nilotic People*, New York, Oxford University Press, 1969 (First published 1940).

(3) C. Baroin, *op. cit.*, p. 13.

(4) *Ibid.*, p. 16.

(5) Cité in *ibid.*, p. 14.

(6) R. Lemarchand, « Chad : The Misadventures of the North-South Dialectic », *African Studies Review*, 29 (3), septembre 1986, p. 34.

A moins que... A moins que le modèle segmentaire traditionnel, tel qu'il a été formulé par E.E. Evans-Pritchard et repris par C. Baroin, ne soit finalement qu'un « idéal », rarement atteint et aisément transgressé, même à l'époque précoloniale. Je ne dispose pas des éléments pour proposer ici des hypothèses plus générales, mais pour ce qui est de la société toubou, on peut en effet avoir quelques doutes sur la validité et la pertinence du modèle segmentaire. C'est ainsi que J. Chapelle, en analysant la pénétration française en pays toubou au début de ce siècle, affirme que « *les Français ont trouvé chez les Toubou aussi bien des auxiliaires que des adversaires et l'attitude de ces nomades n'a pas été différente de ce qu'elle avait été au cours de leur histoire* » (7). Plus loin, en parlant plus spécifiquement des Anakaza du Borkou (groupe ethnique auquel appartient Hissein Habré), le même

auteur signale que « *les uns se firent les auxiliaires des Senoussistes (...), les autres se rallièrent à nous (...). La masse resta insaisissable. Les uns et les autres réussirent à trahir tout le monde* » (8).

Si les événements décrits par J. Chapelle répondent à des processus plus généraux au sein de la société toubou, nous aboutirons à une conclusion assez paradoxale : d'une part, C. Baroin aurait plus que jamais raison de me reprocher de ne pas avoir tenu compte de l'anarchie toubou dans mes analyses de la situation contemporaine ; d'autre part, elle aurait à réviser ses conceptions du modèle de l'anarchie « ordonnée » traditionnelle auquel elle fait référence.

R. Buijtenhuijs

(7) J. Chapelle, *Nomades noirs du Sahara*, Paris, Librairie Plon, 1957, p. 64.

(8) *Ibid.*, p. 133.